

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LECHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires. Les Abonnements et les Annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFITTE-BOLLIER et C^o, place de la Bourse, 8, et à l'Agence Centrale de Publicité des Journaux des Départements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'été, 19 mai).

Table with 3 columns: Destination (Nantes, Paris, Angers), Time, and Service type (Omnibus, Express, Direct-Mixte, Poste).

PRIX DES ABONNEMENTS.

Table with 3 columns: Duration (Un an, Six mois, Trois mois), Location (Saumur), and Price (18 f., 10 f., 5 f. 50).

CHRONIQUE POLITIQUE.

On nous mande de Madrid que la dépêche qui porte au général Serrano, à la Havane, l'offre de l'ambassade de Paris, doit lui être remise par M. Maso.

Ce dernier s'est embarqué le 6 juillet sur le steamer anglais le Persia et il arrivera à la Havane le 16 ou le 18 de ce mois, époque à laquelle on pense que le général Serrano quittera cette Antille pour se rendre à Madrid.

Si l'accepte l'ambassade qui lui est offerte, il est probable qu'il sera remplacé comme gouverneur de la Havane par le général Dulce.

Il résulte d'une autre source d'informations que l'ambassade d'Espagne à Paris serait réservée, comme nous l'avons annoncé les premiers, au général Jose Concha.

Nous donnons les deux versions sans que rien nous autorise à croire que l'une soit plus exacte que l'autre, et seulement à titre de renseignement. (Le Pays.)

Le Daily-News publie un article critique sur la nouvelle donnée par la Patrie d'une alliance conclue entre la France et la Russie.

La Patrie, dit le Daily-News, prétend que l'alliance a été conclue pour la question des chrétiens d'Orient, mais que la France et la Russie sont, à cet égard, depuis longtemps d'accord. Nous ne croyons pas que cette alliance soit faite, mais, si elle existait, elle deviendrait dangereuse seulement si elle prenait une forme agressive contre la Turquie. Or, ni la Russie ni la France ne sont préparées pour cela.

La Patrie prétend, en outre, que l'entente franco-russe a pour objet les affaires d'Italie. Nous ne croyons pas que ces puissances veuillent le bien, l'unité et la consolidation de l'Italie; elles veulent seulement se servir d'elle pour leurs desseins contre l'Autriche.

L'assertion de la Patrie, relative au Danemark, n'a pas de fondements, l'Angleterre et l'Autriche étant aussi bien que la France et la Russie d'accord pour maintenir l'intégrité du Danemark. — Havas.

Nous croyons pouvoir assurer, dit le Pays, que ce sera le général Cialdini que le roi Victor-Emmanuel chargera de la haute mission d'aller notifier officiellement à S. M. l'empereur de Russie la nouvelle constitution du royaume italien.

Cette ambassade extraordinaire sera entourée d'un éclat exceptionnel. Les plus illustres personnages politiques accompagneront le général Cialdini.

Les dépêches qui nous parviennent de plusieurs points de l'Italie constatent l'enthousiasme avec lequel a été accueillie par tout la nouvelle de la reconnaissance de l'Italie par la Russie. Toutes les villes ont été soudainement illuminées et pavisées.

On mande de Milan, le 13 juillet : Le Journal de Vérone conseille à l'Autriche, de reconnaître le royaume d'Italie, à la condition pour celui-ci de renoncer à la Vénétie. — Havas.

Dans un article intitulé : La Reconnaissance du royaume d'Italie, la Gazette d'Augsbourg s'exprime ainsi :

Pour caractériser par un seul mot les raisons qui militent pour la reconnaissance de l'Italie, on n'a qu'à dire qu'elles ont été mises en avant par les hommes qui voudraient voir jouer en Allemagne, par la Prusse, le même rôle que le Piémont joue en Italie. Que Dieu l'en préserve! car ce rôle, c'est celui de l'astuce, de l'exploitation, de la trahison et de la félonie, du manque de foi aux traités.

Turin, 14 juillet. — Chambre des députés. — Le député Alfieri interpelle le ministère sur le récent discours de Garibaldi à Palerme.

M. Boggio proteste contre ce discours. Personne, dit-il, n'a le droit de parler de cette manière de l'Empereur notre allié. Il demande à M. Rattazzi s'il entend rappeler l'agent du gouvernement présent à ce discours, c'est-à-dire le marquis Pallavicino, gouverneur de la Sicile.

M. Crispi essaie de défendre Garibaldi.

M. Rattazzi répond qu'il maintiendra intact le principe de l'autorité du gouvernement. Il exprime au nom de la nation la reconnaissance de

l'Italie pour l'Empereur des Français. Le ministre ajoute qu'il attend la justification du marquis Pallavicino et proteste contre l'assertion de M. Crispi qui a dit que le rappel du marquis Pallavicino serait le signal de la guerre civile en Sicile.

Le discours de M. Rattazzi a produit une très-grande et très-favorable impression.

Les interpellations de MM. Alfieri et Boggio au sujet du discours injurieux pour l'Empereur prononcé par Garibaldi en Sicile ont été accueillies hier par les applaudissements de la chambre. Ces deux députés ont demandé si le gouvernement avait pris des mesures pour empêcher tout acte d'initiative particulière qui serait de nature à compromettre l'unification complète de la patrie.

M. Crispi a émis diverses considérations en faveur de Garibaldi, en essayant d'amoindrir l'effet du discours en question.

Le président du conseil a hautement déploré le langage de Garibaldi injurieux pour l'Empereur. Il a ajouté que le voyage de l'ex-dictateur en Sicile avait eu lieu à l'insu du gouvernement et qu'une dépêche avait été envoyée au préfet de Palerme pour le prier d'expliquer sa présence pendant ce discours. Il a dit enfin que le gouvernement prendrait des mesures pour empêcher toute tentative de nature à compromettre la sûreté de l'Etat.

L'autorité judiciaire a fait saisir les journaux qui reproduisent le discours de Garibaldi à Palerme.

On assure que le marquis Pallavicino, préfet de Palerme, a donné sa démission.

Le consul général de France à Palerme a protesté contre le discours de Garibaldi. — Havas.

D'après de récentes informations, qui nous paraissent dignes de foi, ce serait seulement vers le milieu du mois d'octobre qu'aurait lieu à Turin la célébration du mariage de S. A. R. la princesse Marie Pie avec S. M. le roi de Portugal. On assure qu'à cette occasion la princesse Clotilde, qui est entrée déjà dans le huitième mois de sa grossesse, se rendra à Turin.

On sait que ce mariage a été concerté dans le

FEUILLETON.

JEANNETTE.

(Suite.)

Lorsque M. Bonneval rentra, il était près de minuit; son fils venait de s'endormir à moitié sur le canapé du salon. Après quelques exclamations de surprise et une embrassade où la tendresse du père se faisait peu sentir, il fut arrêté que M. Armand Bonneval se logerait dans un hôtel garni, et cela tout de suite, malgré l'heure avancée, et que le lendemain on causerait d'affaires, avant le déjeuner, car M. Armand avait dit un mot de ce qui l'amenait à Paris.

Cette nuit là vit M. Bonneval arpenter sa chambre avec la vivacité d'un père noble de province qui répète pour la première fois un rôle tragique en multipliant les poses, les changements de draperies et le jeu de sa physionomie.

De son côté, Mme Suzanne ne dormait pas, elle tournait et retournait dans sa méchante cervelle de diaboliques pensées. Le jour la surprit regardant par le trou de la serrure dans la chambre de M. Bonneval, au moment où, d'un geste désespéré, il jetait sa robe de chambre dans un fauteuil et se glissait sous sa couverture.

— C'est bien fait, dit-elle, il n'a pas dormi.

A onze heures, le fils de M. Bonneval se présenta pour déjeuner et chacun se mit à table en examinant le nouveau venu.

M. Armand Bonneval était grand, mince, habillé à la dernière mode; on ne pouvait lui refuser une certaine grâce dans sa démarche, dans la manière dont il attachait sa cravate et dont il fumait de petites cigarettes parfumées. Ses cheveux blonds, légèrement bouclés, ombrageaient à demi un front blanc et rond; ses yeux, bleu clair, étaient longs et voilés par des paupières qui, souvent baissées, se relevaient pour donner passage à des regards dont plus d'un avaient dû être étudiés devant une glace. Armand Bonneval était enfin ce que la plupart des femmes appellent un fort joli homme. Il passait à Nantes, pour être irrésistible, et la bonne opinion qu'il avait de lui-même donnait à sa conversation cet aplomb que l'on prend si souvent pour de l'esprit.

En quittant Paris, à dix-neuf ans, il promettait déjà d'être un dangereux rival pour son père; mais il avait tenu plus encore qu'il ne promettait, et l'examen que M. Bonneval en avait fait la veille en rentrant chez lui, joint à la demande de la dot de sa femme, avait motivé la nuit agitée qu'il venait de passer.

Pendant le déjeuner, qui fut froid et silencieux,

Jeannette rencontra plusieurs fois les regards modestement tendres du jeune clerc de notaire, qui se sentait fort attiré vers sa future belle-mère.

— Il faut, pensait-il, que je m'arrange de façon à rester plusieurs jours pour étudier le caractère de cette jeune fille.

— Il faut, pensait M. Bonneval père, que je tache de gagner du temps; j'ai une opération de bourse des plus importantes, et qui demande tous mes capitaux.

— Ce jeune homme a l'air bien doux, bien aimable, pas fier du tout, pensait Jeannette.

Suzanne les regardait tous trois, et roulait de plus en plus en elle de méchantes pensées.

Il fut donc décidé entre M. Bonneval et son fils, que M. Armand écrirait à Nantes pour savoir au juste l'époque où l'étude qu'il désirait acquérir serait en vente, et qu'il prendrait, en attendant, ses repas chez son père jusqu'au jour où il retournerait à Nantes avec la dot de sa mère.

M. Bonneval chargea Suzanne de ne jamais recevoir son fils en dehors des heures de repas, et, partagé entre son avarice et sa jalousie, il commença à connaître les orages d'une vie tiraillée et tourmentée.

Quinze jours s'écoulèrent. M. Armand ne parlait plus ni de la dot de sa mère, ni de l'étude qu'il désirait de-

mois d'octobre 1861, alors que Dom Pedro V était encore assis sur le trône de Portugal, et que l'infant Dom Luiz, duc d'Oporto, ne songeait certes pas à succéder à son frère.

Le duc d'Oporto, à son passage à Turin, s'était épris de la jeune princesse. Ce ne serait pas, du reste, la première fois, comme le fait observer avec raison un journal de Madrid, qu'un membre de la maison de Bragance aurait obéi à ses sentiments personnels.

S. M. D. Luiz, roi de Portugal, est né le 31 octobre 1838 et est monté sur le trône le 11 novembre 1861.

S. A. R. la princesse Pie est née le 16 octobre 1847; elle n'a donc pas accompli encore sa quinzième année.

Une circonstance qui mérite d'être signalée, c'est que l'idée de ce mariage avait été conçue par le comte de Cavour, qui la rattachait à des vues politiques qu'il est aisé de deviner. (Pays.)

On lit dans le *Czas* du 11 juillet :

« Si nous en croyons des bruits vagues, mais assez généralement répandus, un grand nombre d'officiers auraient été arrêtés, il y a deux jours, à Varsovie. Ce qu'il y a de positif, c'est que le 8 juillet, dans l'après-midi, les troupes sont sorties des casernes, en tenue de campagne, accompagnées de batteries d'artillerie; elles ont campé sur les places publiques, tandis que de nombreuses patrouilles sillonnaient la ville dans toutes les directions. La population s'étonnait de ce déploiement de forces, car la ville était complètement tranquille.

La police et les agents du gouvernement procèdent avec la plus grande rigueur. Le grand duc est, assure-t-on, complètement étranger à ces persécutions; le système de compression est contraire à son programme, on dit même que prochainement il se peut qu'on le voie prendre parti pour les Polonais; il est alors d'autant plus étonnant qu'il ne cherche pas à mettre un frein à la licence et à l'arbitraire de la police.

Ces rigueurs inqualifiables rendront à jamais impossibles les réformes décrétées. Il est vrai que le grand maître de la police, le général Pilsudski, a donné ces jours derniers sa démission; il est remplacé par M. le chef d'escadrons Muchanow; ce dernier n'est pas de la famille de M. Muchanow, de funeste mémoire et l'auteur de la situation fébrile où se trouve depuis un an le royaume de Pologne. »

Espérons que le programme du grand duc Constantin pourra recevoir son exécution.

On lit encore dans le *Czas* :

« L'impératrice de Russie visite souvent les malheureux commerçants de Stchoukine et d'Apraxin-Dvor, qui ont perdu tout leur avoir dans les derniers incendies de Saint-Petersbourg. Sa Majesté laisse partout les marques de sa munificence et aide puissamment le petit commerce à reprendre le cours de ses affaires. Aussi voit-on l'activité renaître peu à peu dans cette partie de la ville. »

Nous apprenons par une dépêche de Francfort, du 13 juillet, que le duc de Saxe-Cobourg a pro-

noncé l'allocution suivante à l'occasion de la distribution des drapeaux :

« Messieurs, il y a un an à peine, j'annonçais au milieu de vos plus vives acclamations la formation de la société générale du tir. Aujourd'hui que l'œuvre est réalisée, il s'agit de donner à la société sa consécration, son symbole. Le militaire jure par son drapeau. Permettez-moi de jurer, au nom de vous tous, au nom des milliers d'hommes qui sont venus de toutes les parties de l'Allemagne, depuis les dunes de la mer du Nord jusqu'aux Alpes suisses, permettez-moi de jurer par ce drapeau de rester fidèles à la patrie et de nous porter partout où elle nous appellera, en corps prêt à la défense et exercé dans toutes les armes.

« Nous consacrons dans ce magnifique drapeau, œuvre de la main des femmes, confié à vous tous et à votre honneur, ce drapeau allemand qui unit des Allemands. Je remets aussi ce drapeau à la ville libre de Francfort, actuellement ville de fête. Prenez ce drapeau et gardez-le fidèlement. »

Le duc a fait partie du cortège qui a parcouru la ville. — Havas.

On écrit de Berlin, le 13 juillet. — Le ministre de la guerre a présenté aujourd'hui un projet de loi relatif aux besoins extraordinaires de la marine. Le ministre a déclaré, à cette occasion, que la réalisation des délibérations prises depuis plusieurs années pour la création d'une flotte, avait été empêchée par les récentes innovations maritimes, mais que la nécessité de mesures tendant à l'agrandissement de la flotte était évidente.

Comme un ajournement d'un an serait trop préjudiciable, le ministre demande dès aujourd'hui à la chambre les fonds nécessaires à cet agrandissement, bien qu'il ne puisse lui soumettre immédiatement les plans projetés pour la création d'une marine prussienne, plans qu'il espère pouvoir présenter dans la session de l'hiver prochain.

La chambre a nommé une commission composée de 14 membres pour examiner le projet ministériel. — Havas.

Une dépêche de Cattigne, annonce que le 12 juillet, Mirko a attaqué le corps d'armée turc qui avait envahi le Monténégro et l'a chassé de Plainizza jusqu'à Spuz. La perte des Turcs est très-considérable. Celle des Monténégrins est de quarante hommes. — Havas.

Le télégraphe nous apporte des nouvelles d'Amérique. Les embarras du gouvernement fédéral percent, malgré les réticences des dépêches. Les armées fédérales ne sont pas victorieuses, et les défenseurs du Sud continuent à déployer leur indomptable énergie. (Le Pays.)

Voici comment s'exprime un télégramme de New-York, du 5 juillet :

Panique à la Bourse. Baisse de 5 à 5 pour cent, par suite des événements de la plus haute importance qui ont eu lieu devant Richmond. Les fédéraux ont été défaits après une série de combats sanglants qui a duré sept jours. Les pertes sont considérables. Les fédéraux se sont retirés à 17 milles de Richmond.

L'armée fédérale formait un effectif de 95,000 hommes. Les confédérés avaient reçu des renforts qui portaient leurs forces à 185,000 hommes. Ils ont essayé de grandes pertes, mais n'ont pas moins continué à jeter des forces écrasantes contre leurs adversaires. On estime les pertes de dix à trente mille hommes.

L'armée de Mac-Clellan, couverte par les canonniers de la rivière James, s'est retirée et se fortifia derrière des retranchements.

Le général confédéré Rhett a été tué. Deux généraux fédéraux ont été faits prisonniers.

Ces nouvelles n'ont pas découragé l'opinion à New-York. Ni les journaux ni le peuple ne songent à abandonner la lutte. Une levée de 300,000 hommes est demandée.

La chambre de commerce de New-York a promis de soutenir le gouvernement.

Les rapports officiels n'admettent pas la défaite des fédéraux. Ils disent que l'armée fédérale est maintenant en sûreté.

New-York, 7 juillet. — Une grande illumination a eu lieu à Richmond.

Les journaux du Sud prétendent que les confédérés ont fait douze mille prisonniers et qu'ils ont pris toute l'artillerie de siège de Mac-Clellan, ainsi qu'une quantité de provisions qui pourraient suffire aux besoins des confédérés pendant trois mois.

Le général Mac-Clellan, dans un ordre du jour adressé à l'armée, déclare que les fédéraux entreprendront à Richmond n'importe à quel prix et quel que soit le temps nécessaire.

Tous les gouverneurs des Etats du Nord publient des proclamations pour demander des troupes. — Havas.

On a annoncé la conclusion probable de la paix avec le gouvernement cochinchinois. Voici, en attendant la confirmation officielle de ce fait important, quelques détails apportés par une lettre de Saigon, du 28 mai :

« Au moment où je vous écris, une frégate annamite est mouillée devant Saigon, ayant à son bord le ministre de l'intérieur, celui de la guerre et le directeur général des postes, qui sont envoyés par l'empereur Tu-Duc pour traiter de la paix. Les entrevues officielles ont déjà eu lieu.

« Les Annamites consentent à nous laisser les provinces de la basse Cochinchine que nous voulons occuper; ils s'engagent à payer les frais de la guerre et un tribut annuel. Bref, ils sont tellement coulés, qu'il est évident que ce qui reste à faire n'est plus qu'une série de formalités, et que dès aujourd'hui on peut regarder la paix comme conclue. »

On lit dans le *Pays*, à la date du 15 juillet.

Le paquebot transatlantique la *Vera-Cruz* est entré ce matin à sept heures dans le port de Saint-Nazaire. Il était arrivé hier au soir, et on a entendu plusieurs coups de canon qui l'annonçaient au loin; mais la brume épaisse qui couvrait la mer le déroba à la vue, et c'est seulement à sept heures, aujourd'hui, comme nous venons de le dire, qu'il a pu faire son entrée.

puis si longtemps. Il était amoureux, aussi amoureux qu'il se sentait capable de l'être.

Rien n'est plus dangereux, près des jeunes filles surtout, que ces demi-amours, qui permettent à l'homme de conserver tous ses avantages, qui le rendent éloquent, passionné, menteur, aux moments favorables, et font de lui enfin cet être irrésistible, ce don Juan de tous les pays civilisés.

Le chemin que M. Armand parvint à faire auprès de Jeannette, dans les entrevues que favorisait la perfide Suzanne, surpassa presque ses espérances. La contrainte et la maussade surveillance de son père avaient servi ses coupables desseins, du moins autant que ses avantages personnels; mais son plus puissant auxiliaire près de la pauvre jeune fille, hélas! ce fut la vanité!

Etre aimée d'un Monsieur si beau, si riche, si bien mis, d'un Monsieur qui lui promettait en mariage, non point une coiffe et une croix d'argent, mais une robe de soie blanche avec de grandes dentelles et des bijoux d'or à son cou, à ses bras, à ses cheveux; le voir à ses genoux pleurer d'une façon si charmante, que sa bouche même souriait en gémissant; l'entendre lui donner les noms les plus passionnés; lui faire des serments où il prenait Dieu à témoin qu'il l'aimerait jusqu'à son dernier soupir et n'aurait jamais une autre femme qu'elle, elle la plus belle, la plus adorable qu'il eût jamais rencontrée en Europe, en Amérique, etc., etc. Hélas! c'en

était trop pour ce cœur dans lequel la vanité avait déjà commencé son œuvre en ternissant le pur souvenir de son ami Pierre! Et si Jeannette aimait encore son fiancé, ce n'était plus que de cet amour qui decline, se débat et devient plutôt un sujet de regret qu'un sujet d'espérance.

Cependant M. Bonneval s'était aperçu, aux regards, aux soupirs de Jeannette, des ravages que son traitre de fils faisait dans un cœur qu'il regardait depuis deux ans comme devant être sa propriété. Et, comme rien n'augmentait plus une passion que la crainte et surtout la certitude d'avoir un rival, M. Bonneval, sacrifiant tout à sa jalousie, retira des affaires la dot de sa femme et tint à son fils, deux mois après le soir maudit où il était venu sonner à sa porte, le discours suivant :

« Tu as fait le voyage de Nantes à Paris, pour que je te rende mes comptes. Je t'avais demandé un délai d'un an. Il y a deux mois de cela... Eh bien! j'ai changé d'avis! Voilà ton argent; deux cent mille francs, en bons billets de Banque. Maintenant, le plus tôt que tu me feras tes adieux sera le mieux pour moi; pour toi et aussi pour une autre personne qu'il n'est pas besoin de nommer.

« Signe-moi ce reçu et retourne d'où tu viens! »

La figure de M. Armand s'allongea sensiblement, et la légère contraction de ses lèvres l'empêcha tout d'abord de répondre à son père, qui, debout devant lui,

se caressait le menton d'une main, tandis que, de l'autre, il tendait le reçu à son fils...

— Ce sera comme vous voudrez, reprit enfin M. Armand, rien ne pressait de mon côté.

Il signa le reçu et compta deux fois un à un les billets que son père suivait de l'œil avec un sombre regret, les mit dans son portefeuille en souriant et déclara qu'il partirait pour Nantes le lendemain.

M. Armand avait encore vingt-quatre heures devant lui; il sortit en chargeant Suzanne d'avertir Jeannette de ce départ précipité, et il convint avec elle qu'à l'heure de la Bourse, il reviendrait lui faire ses adieux.

Jeannette, à cette terrible nouvelle, se jeta dans les bras de Suzanne, et s'écria qu'il lui avait promis de l'épouser, et qu'elle était perdue s'il l'abandonnait.

— Mais non, il ne vous abandonne pas puisqu'il va revenir.

— Oh! je le suivrai partout, s'écria Jeannette; il m'a promis de m'épouser...

Elle n'acheva pas et cacha la vive rougeur de ses joues dans ses mains frémissantes, ce qui l'empêcha de voir le méchant sourire de la jalouse vieille, qui finit par lui reprocher d'un ton pathétique son ingratitude envers son maître, son bienfaiteur, presque son père!

— Eh bien! Suzanne, il le sera tout-à-fait, reprit la pauvre enfant, puisque je vais épouser son fils.

Ce paquebot avait à bord quatre-vingt-cinq passagers. Sa traversée a été excellente.

Le dépêches qu'il apporte ont dû arriver à Paris aujourd'hui vers deux heures. Nous ne pourrions en connaître le contenu que demain.

FAITS DIVERS

On lit dans le *Moniteur* :

Le 11, a eu lieu à Londres la cérémonie de la proclamation des médailles décernées aux exposants par le jury international de l'exposition universelle de 1862.

La France était représentée à cette solennité par S. Exc. M. Thouvenel, ministre des affaires étrangères, accompagné de M. Herbet, conseiller d'Etat, directeur des affaires commerciales, et de M. le vicomte de Saint-Ferriol, sous-chef du cabinet.

Le soir, un grand dîner réunissait à l'hôtel Clarendon, où est descendu le ministre, les Français présents à Londres : à l'occasion de la solennité. On remarquait notamment M. Michel Chevalier, sénateur ; MM. les conseillers d'Etat Le Play et Herbet ; MM. Balard, Arlès, Dufour, Cloquet, Bodin, Persoy, Barrat, Ch. de Franqueville, membres du jury international, ainsi que les secrétaires et attachés de l'ambassade de France à Londres.

Le *Moniteur* a reçu de Londres la correspondance particulière suivante :

La fête de la distribution des médailles aux exposants à l'exposition internationale de Londres a eu lieu, le 11, avec un grand succès. Le temps était beau, l'ordonnance de la cérémonie parfaite, la musique excellente. Une foule élégante remplissait tant l'exposition que les jardins de la société d'horticulture. La fête, commencée à midi, durait encore à 6 heures du soir. Les médailles ont été décernées par le duc de Cambridge aux représentants internationaux, sous un dais, élevé dans les jardins, que 50.000 personnes pouvaient voir sans peine. Le cortège officiel s'est avancé ensuite dans l'exposition. Dans la nef, chaque pays avait une cour séparée, où les représentants internationaux ont remis une liste des médailles décernées, soit aux exposants, soit, pour eux, à un commissaire. Dans le gros volume qui contient l'énumération des récompenses accordées par les jurys, la France occupe, après l'Angleterre, la place la plus éminente.

Vente, Achat, Echange d'Immeubles. S'adresser à M. le Directeur de la Compagnie générale des Ventes, hôtel de Londres, à Saumur, de 2 à 5 heures. (350)

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Sur le compte-rendu à l'Empereur, par le ministre de l'intérieur, des actes de dévouement qui lui ont été signalés pendant le quatrième trimestre de 1861, et aux termes d'un rapport approuvé par Sa Majesté le 21 mai dernier, des médailles d'honneur ont été décernées à un certain nombre de personnes, parmi lesquelles nous re-

marquons les noms ci après appartenant à notre département :

Leroux (Jacques), maçon au Longeron, a exposé ses jours pour sauver une personne qui se noyait dans la Sèvre.

Vassou (Laurent), baliseur à Saumur, a montré le même dévouement pour sauver une personne tombée dans la Loire.

Gallé-Guegnon (Jean), à Turquant, s'est particulièrement distingué dans un incendie.

Nous lisons dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

L'administration du chemin de fer d'Orléans à Paris, heureuse de contribuer à l'initiative prise par un de nos compatriotes, M. Prieur-Duperray, a décidé que le train de plaisir projeté aurait lieu le 20 de ce mois. La liste des voyageurs, qui veulent profiter de ce train, sera ouverte jusqu'à la veille du départ. Quant aux billets de l'Opéra-Comique, nul ne pourra désormais retenir de places à Angers, M. Duperray ayant renvoyé au directeur de ce théâtre la feuille de contrôle qui doit lui servir à compléter la location de sa salle pour la représentation extraordinaire de *Lalla Roukh*, obtenue spécialement pour les Angevins.

D'ici deux ou trois jours, nous publierons l'heure du départ d'Angers, ainsi que le moment où l'on pourra prendre les billets à la gare.

L'administration du chemin de fer d'Orléans, afin de répondre aux demandes nombreuses qui lui sont adressées par plusieurs personnes du département qui, n'ayant pu prendre des billets à la gare d'Angers pour le train de plaisir de dimanche prochain, désirent cependant souscrire, a décidé que les listes seraient ouvertes jusqu'à samedi prochain, 19, veille du départ.

Cette mesure, qui sauvegarde tous les intérêts, sera accueillie avec plaisir ; seulement, nous engageons les retardataires à ne pas attendre la dernière heure.

Nous recevons de l'administration du chemin de fer d'Orléans l'avis suivant :

« Le train de plaisir partira d'Angers le 20, à 8 heures précises du matin, et sera rendu à 5 heures 40 minutes à Paris ; il en repartira le 24 à 11 heures 45 du matin et sera à Angers à 9 heures du soir.

« La délivrance des billets commencera à partir de vendredi 18 courant. Il est indispensable pour les voyageurs qui auraient quelques bagages de venir les faire enregistrer au plus tard le 19 courant, car ce train, étant spécial jusqu'à Paris, sous aucun prétexte ne peut être retardé. »

Aucune réponse n'a encore été donnée à la demande faite par plusieurs de nos concitoyens pour que le train de plaisir qui part d'Angers dimanche matin, prit des voyageurs à Saumur.

L'usage du foin nouveau présente, en quelques localités, des dangers sérieux, contre lesquels nous croyons devoir prémunir les habitants de la campagne.

Nous apprenons, en effet, que les cinq chevaux de la brigade de gendarmerie de Clisson,

nourris depuis quelques jours avec du foin récemment récolté, ont été pris en même temps d'une maladie à laquelle deux ont déjà succombé, sans qu'on ait beaucoup l'espoir de sauver les trois autres.

La musique de l'Ecole de cavalerie jouera ce soir les morceaux suivants :

1. Marche militaire ;
2. Romance de l'*Etoile du Nord* ;
3. *Miliana* (valse).
4. Duo d'*Herculanum* ;
5. *La reine des fleurs* (polka) ;
6. Retraite.

TAXE DU PAIN du 16 Juillet.

Première qualité. 18 c. 75 m.
Les cinq hectogrammes
Seconde qualité.
Les cinq hectogrammes 16 c. 25 m.
Troisième qualité.
Les cinq hectogrammes 13 c. 75 m.

NOTA. — Cette taxe ne s'applique qu'à la commune de Saumur et ne concerne en rien les autres communes de l'arrondissement, dont les Maires restent complètement libres de taxer, comme bon leur semble, le prix du pain, dans leur circonscription municipale, d'après les bases particulières fournies par leur localité.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Vienne, 16 juillet. — Une dépêche d'origine turque assure que les Turcs ont eu l'avantage dans le combat sanglant livré, dimanche dernier, sur les bords de la rivière Zéta. Les troupes ottomanes seraient en marche pour Cettigne, capitale du Monténégro. Le Voïvode de Grahovo aurait été tué dans le combat de dimanche.

Marseille, 16 juillet. — Les lettres de Constantinople du 9 disent qu'un incendie a détruit 3,000 maisons dans le faubourg de Péra. Le ministre de la guerre a été légèrement blessé à cette occasion.

Une émeute a eu lieu à Alep ; une maison chrétienne a été pillée. Les troupes turques n'ont pas bougé. Un énorme arriéré est dû aux troupes turques en Syrie.

Dix mille habitants de la province de Damas et leurs prêtres grecs ont embrassé le catholicisme.

Le nouveau ministre plénipotentiaire italien à Constantinople a reçu pour instructions de protester contre toute conférence relative aux Principautés à laquelle il ne serait pas admis. — Ha-vas.

BOURSE DU 15 JUILLET.

3 p. 0/0 hausse 03 cent. — Fermé à 68 85
4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 97 00

BOURSE DU 16 JUILLET.

3 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 68 45
4 1/2 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 97 15

P. GODET, propriétaire-gérant

— Et vous croyez que Monsieur va vous laisser partir, lui qui renvoie son fils à cause de vous. En vérité, Jeannette, vous êtes bien heureuse que je vous aime comme ferait une vraie mère.

Jeannette se jeta à ses genoux et lui baisa les mains.

— Allons, allons, du calme ; il en faut si vous voulez suivre M. Armand. Ne faites pas de bruit, cachez vos larmes, faites votre petite caisse ; mettez-y ce que vous pourrez y faire tenir de vos toilettes, vous avez les épingles de vos gages... M. Armand va venir pendant que Monsieur sera à la Bourse, vous vous entendrez avec lui pour le lieu où vous le rejoindrez...

Jeannette se releva toute consolée. On frappe à la porte, reprit-elle... Si c'était lui !

— Non, restez ; allez faire votre malle ; c'est le porteur d'eau, j'entends ses gros souliers. Ah ! il va réveiller Monsieur, qui fait un somme avant l'heure de la Bourse !

Tout en parlant ainsi, Suzanne ouvrait la porte, non point au porteur d'eau, mais à un beau garçon, tout couvert de poussière, et qui, les joues rouges, la voix haletante, lui dit :

— Pourriez-vous me dire, Madame, si Mam'zelle Jeannette est à la maison ? J'aurais à lui parler.

Un cri étouffé répondit à cette question, Suzanne se retourna et vit Jeannette, étendue sans connaissance sur sa chaise.

Pierre n'osait pas entrer ; il cherchait à se rendre compte de ce cri qui avait remué tout son cœur, et il attendait que Jeannette vint à paraître. Enfin peu à peu la pauvre fille reprit ses sens, et d'une voix mourante, elle prononça le nom de Pierre.

— Grand Dieu, c'est toi, c'est elle ! Et Pierre s'élança aux genoux de Jeannette.

Ceux qui ont cessé d'aimer, et qu'on chérit encore aussi ardemment qu'aux premiers jours d'un mutuel amour, ceux-là seuls pourront comprendre ce qui se passa dans l'âme de Jeannette. Pierre lui apparut semblable à l'ange vengeur tenant dans ses mains sa flamboyante épée. Elle ne s'apercevait même pas de la présence de Mme Suzanne, qui, d'abord tout interdite d'un événement aussi inattendu, calculait que, de toutes les manières, elle serait débarrassée de Jeannette et se glissait hors de la chambre.

— Qu'as-tu, répétait Pierre, devant la jeune fille éperdue, qu'as-tu ? Et comme il ne recevait aucune réponse, il murmura avec plus d'étonnement que de colère. Est-ce que tu ne me reconnais pas ?

— Si, oh ! si, répondit Jeannette, d'une voix étouffée.

Elle était assise et ses mains voilaient son pâle, mais charmant visage.

— Dame ! j'ai grandi depuis deux ans et demi que je ne t'ai vue, ma Jeannette, j'ai pris des forces ; il n'y en a

pas de plus brave que moi au travail... Ah ! si j'avais su que de me revoir sans t'y attendre, t'aurait fait cet effet-là, je t'aurais prévenue par un bout de lettre ; mais le mal que fait la joie, cela n'a pas d'autre suite que de rendre, après, la joie plus grande... N'est-ce pas, ma chère mignonne ? ne te cache donc pas ainsi de moi.

Et de ses deux mains tremblantes il écarta les mains de Jeannette, qui, sous son regard si tendre et si pur, devint aussi rouge qu'elle était pâle l'instant d'auparavant.

— Que tu es belle, Jeannette ! Ah ! c'est toi, s'écriait-il, qui est bien plus changée que moi. Et pourtant je sens que je t'aurais bien reconnue, même dans la rue, sans m'attendre à t'y rencontrer...

Puis il se recula comme frappé pour la première fois d'objets qu'il n'avait pas vus.

— Comment as-tu une robe comme cela, Jeannette ? Ce n'est pas de ta condition. Et ta coiffe, où est ta coiffe ?

Mais voyant que Jeannette ne lui répondait que par de gros soupirs, il ajouta d'une voix plus douce :

— Je ne veux pas te faire de la peine. Ce sont tes maitres peut-être qui te veulent ainsi ; c'est singulier tout de même, un jour sur la semaine. Comment peux-tu faire l'ouvrage, habillée ni plus ni moins que les dames les plus riches de Quimper ?

(La suite à un prochain numéro.)

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Etudes de M^e CHEDEAU, avoué, et de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

Dimanche 3 août 1862, à midi, En l'étude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur,

VENTE
PAR ABJUDICATION,

DE CINQ MAISONS ET UN JARDIN

Sis à Saumur,

Dépendant de la succession de M. PIERRE JOUANNEAU, ancien avoué à Saumur.

- 1^o Une maison, sise rue Beaurepaire et rue des Potiers, mise à prix à 11,500 fr.
- 2^o Une maison, rue des Potiers, mise à prix à 1,000 fr.
- 3^o Une maison, rue Saint-Nicolas, n^o 3, mise à prix à 13,500 fr.
- 4^o Une maison, rue de la Visitation, n^o 75, mise à prix à 1,600 fr.
- 5^o Une maison, même rue, mise à prix à 200 fr.
- 6^o Onze ares 25 centiares de jardin, prairie d'Offard, mis à prix à 2,000 fr.

Vente ordonnée par un jugement du tribunal civil de Saumur, du 22 mai 1862, enregistré, rendu entre M. Paul Godet, propriétaire à Champloceaux, ayant M^e Chedeau pour avoué, MM. les Administrateurs des hospices de Saumur, ayant M^e Bodin pour avoué; et M^{me} Caroline Fangère, épouse assistée et autorisée de M. Jean-Baptiste Libaud, greffier du tribunal de Chinon, ayant M^e Coulbault pour avoué.

A Saumur, le 17 juillet 1862. (351) CHEDEAU.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

Le dimanche 20 juillet 1862, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur à Saumur, dans la maison où est décédé M. Pinot-Fisson, propriétaire, sise à Bagnèux, près Saumur, à la vente publique aux enchères de tout le mobilier garnissant la maison.

Il sera vendu :

Pinsieurs lits, couettes, matelas, couvertures, rideaux, couvre-pieds, quantité de beaux draps, serviettes et nappes, essuie-mains, effets, pendules, commode en bois de rose, glace et fauteuils antiques, secrétaire, armoire, commodes, tables, guéridons, glaces; couverts, huilier et salières en argent, montres à répétition en or et en argent, et autres objets, bibliothèque de quantité de bons ouvrages, vins de 1815, 1825 et autres, en bouteilles, vin rouge en fûts, quantité de tonnes, barriques, portaires, baquets et bouteilles vides, porcelaine, cristaux, beaucoup de cuiverie, batterie de cuisine et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

FABRIQUE A ROUEN MAISON A PARIS
Rue de l'Hôpital, 39, 40, 41, 44, 45 Pour le Gros, rue d'Enghien, 24

EAU TONIQUE DE CHALMIN

DÉCOUVERTE INCOMPARABLE PAR SA VERTU!

La seule reconnue infaillible, par tous les consommateurs et les hommes de sciences, pour arrêter promptement la chute des cheveux, les faire croître et épaissir, leur donner souplesse et brillant, retarder le blanchiment et détruire en peu de temps les pellicules nuisibles à la croissance des cheveux. (Garantie) — Prix du flacon 3 francs. — Dépôts dans toutes les villes.

A SAUMUR, chez M. Balzeau et M. Pissot, coiffeurs-parfumeurs; à BAUGÉ, M. Chaussépied, coiffeur-parfumeur. (42)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

Pour entrer en jouissance le 24 juin 1862,

UNE MAISON

Appartenant à M. HURTAULT, située à Saumur, rue Beaurepaire, et consistant en deux corps de bâtiment, l'un sur la rue Beaurepaire, l'autre sur la rue Brault, cour, cave, vaste hangar dans la cour.

Cette maison joint d'un côté M. Poisson, d'autre côté M. Dutour, et la rue Brault.

Facilités pour les paiements.

Etude de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes, près Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,

En l'étude et par le ministère de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes,

UNE PROPRIÉTÉ,

Située au lieu dit la Petite-Breille, commune de la Breille, d'une contenance de 33 hectares environ, et consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables, vignes, bois-taillis, pâtures et landes.

Cette propriété est à proximité de la route, n^o 135, de la Loire à Verneuil-le-Fourrier, et serait très-avantageuse pour la spéculation.

Elle offre, en outre, les avantages de la chasse.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, audit M^e DENIEAU, notaire. (341)

A VENDRE
D'OCCASION

UN MATÉRIEL DE RELIEUR.

S'adresser au bureau du journal.

A CEDER
UN

BON CABARET,

Rue de l'Ancienne - Messagerie. S'adresser à M. LANDELLE. (342)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1863, UNE MAISON, au Pont-Fouchard, occupée par M^{me} Aubelle. S'adresser à M^{me} AUBELLE. (328)

Changement de Domicile.

L'étude de M^e MAUBERT, huissier, est transférée rue du Puits-Tribouillet, n^o 4, dans l'ancienne maison Bonnemère. (325)

LÉOPOLD-VANNESTE
TAPISSIER,

Rue St-Jean, 32, à Saumur.

LÉOPOLD-VANNESTE ayant travaillé plusieurs années à Paris, et cinq ans chez M. Nanceux, à Saumur, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de s'établir rue Saint-Jean, n^o 32.

Il se chargera de tout ce qui concerne l'état de tapissier: fauteuils, lits, rideaux, etc., etc.

Il fera à la façon, soit chez lui, soit à domicile.

DÉCORATION DES APPARTEMENTS POUR FÊTES, NOCES ET BALS.

SPECIALITÉ DE SOMMIERS ET DIVANS.

COMPTOIR D'HORLOGERIE DE GENÈVE.

ORIGINE ET QUALITÉ GARANTIES.

Horlogerie en tous genres.

Chronomètres à répétition, montres d'observations à quantième perpétuel, de précision, etc., livrés avec un certifié de l'Observatoire; montres à secondes fixes ou indépendantes, à riches décorations avec ou sans peintures fines, portraits ou pierreries; montres pour mariage, souvenirs, étrennes, etc.

Horlogerie courante et soignée.

Toutes ces montres sont établies ou finies à Genève, repassées en second, réglées, prêtes pour la poche.

Spécialité de boîtes, tabatières et nécessaires-musique de toutes dimensions.

Le Comptoir reprend toutes pièces ne satisfaisant pas l'acheteur.

Les demandes de renseignements doivent être adressées à M. A. PICHAT, représentant du Comptoir, 15, rue des Potiers, à Saumur, dépositaire d'un nombreux assortiment de montres et boîtes à musique. (260)

M. GARREAU-MURAY,

Epicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

CAFÉ DES GOURMETS

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature de Trebuchet frères. Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

AVIS IMPORTANT

Un demi-kilog. CAFÉ DES GOURMETS fait 80 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 32 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 3 centimes. Résultats: 1^o vive et transparente coloration; 2^o économie de moitié; 3^o qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce; goût exquis; arôme superfin.

CHOCOLAT DES GOURMETS

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens factices de la publicité; une seule ambition nous guide: c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

TAPIOCA DES GOURMETS

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de fécale, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pâtes étrangères. — Il est renfermé dans d'élégants cartonnages, très-commodes pour les ménagères. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

HYGIÈNE DE LA TOILETTE
VINAIGRE ANGLAIS
AROMATIQUE ET BALSAMIQUE

Adopté et recommandé par le Conseil de salubrité de Londres.

IMPORTATION PRÉPARÉE ET PERFECTIONNÉE PAR CHALMIN, PARFUMEUR

Le VINAIGRE ANGLAIS possède une odeur douce et suave; il est tonique, rafraîchissant et hygiénique; il blanchit et assouplit la peau, lui donne ce velouté et cette fraîcheur que toutes nos dames envient; fait disparaître les rides et les taches de rousseur, et dissipe le feu causé par l'action du rasoir. Enfin, il est antiseptique, ce qui le rend indispensable aux personnes qui fréquentent les bals, les théâtres, etc., en un mot tous les endroits où l'on respire un air vicié. Cette dernière propriété, que possède le VINAIGRE ANGLAIS, d'être un préservatif contre le méphitisme de l'air et des vapeurs, l'a fait adopter et recommander par le Conseil d'hygiène de Londres.

Fabrique à Rouen, rue de l'Hôpital, 39, 40, 41, 43 et 45. —
Maison à Paris, rue d'Enghien, 24. — EXPORTATION

PRIX EN FRANCE: 1 FR. 50, 3 FR. ET 5 FR. LE FLACON

Dépôts chez tous les Coiffeurs, Parfumeurs et Horlogers de France et de l'Étranger

A SAUMUR, chez MM. Balzeau et Pissot, coiffeurs-parfumeurs; à BAUGÉ, M. Chaussépied, coiffeur-parfumeur.

THEATRE DU PORION BELGE

PROMENADE GEOLOGIQUE

A 800 MÈTRES DE PROFONDEUR



Etude des mœurs et travaux des mineurs et des dangers auxquels ils sont exposés par les éboulements, inondations souterraines et explosions du feu grisou.

Prix d'entrée: Premières, 50 c. — Secondes, 25. Sur la Promenade, à Saumur.

Saumur, P. CODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre. En mairie de Saumur, le